

Plaine de Balusson

Planches PM

Aire d'étude immédiate



AIRE D'ÉTUDE :

n°43 : Perception depuis le perron de l'ancien château de la Mothe-Saint-Héray

Enjeux : Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé



Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	43
Coordonnées L93	X 460853 ; Y 6588684
Altitude	82 m
Date et heure	21/01/2020 15:31
Éolienne la plus proche	3,6 km
Éolienne la plus éloignée	5,6 km
Nombre d'éolienne visible	0/6
Azimut	-18°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

282

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 125°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Reste de l'ancien château (MH7) et SPR de la Mothe-St-Héray	Depuis le parvis de l'ancien château de la Mothe-Saint-Héray, la trame bâtie et végétale qui compose le centre-bourg masque totalement les vues en direction du projet. Celui-ci ne peut être perceptible. L'insertion du parc éolien de la Plaine de Balusson ne modifie pas l'écrin paysager dans lequel se situe ce secteur protégé.	> Pas de modification de l'écrin paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°44 : Perception depuis les abords de la maison de la Haute Sèvre

Enjeux :

Perception depuis l'habitat ou
covisibilité avec une silhouette de
bourg

Visibilité ou covisibilité avec un édifice
ou un site protégé



Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	44
Coordonnées L93	X 460470 ; Y 6589201
Altitude	76 m
Date et heure	21/01/2020 15:23
Éolienne la plus proche	3 km
Éolienne la plus éloignée	5,3 km
Nombre d'éolienne visible	0/6
Azimut	20°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

284

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 140°



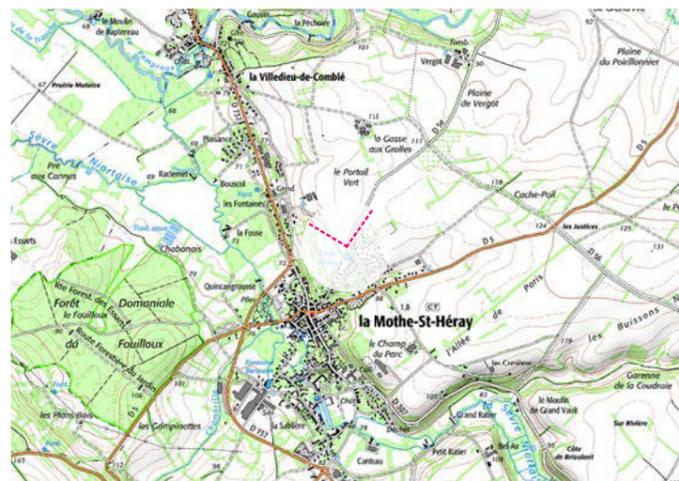
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Centre-bourg de la Mothe-St-Héray	Depuis la rue du Pont l'Abbé, à un niveau supérieur du Moulin à eau, le parc en projet peut être perceptible, en arrière-plan du front bâti et au travers de la végétation du premier plan. Bien que filtrées, les pales des éoliennes en mouvement peuvent constituer des points d'appels. La modification du paysage dans lequel se situe ce secteur protégé est modérée. En effet, la prégnance des rotors de E1, E2 et E3 demeure notable.	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Moulin à eau de Pont-l'Abbé (MH 6) et SPR de la Mothe-St-Héray		> Phénomène de visibilité > Modification de l'écran paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°45 : Perception depuis la sortie du bourg de la Mothe-St-Héray

Enjeux : Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg

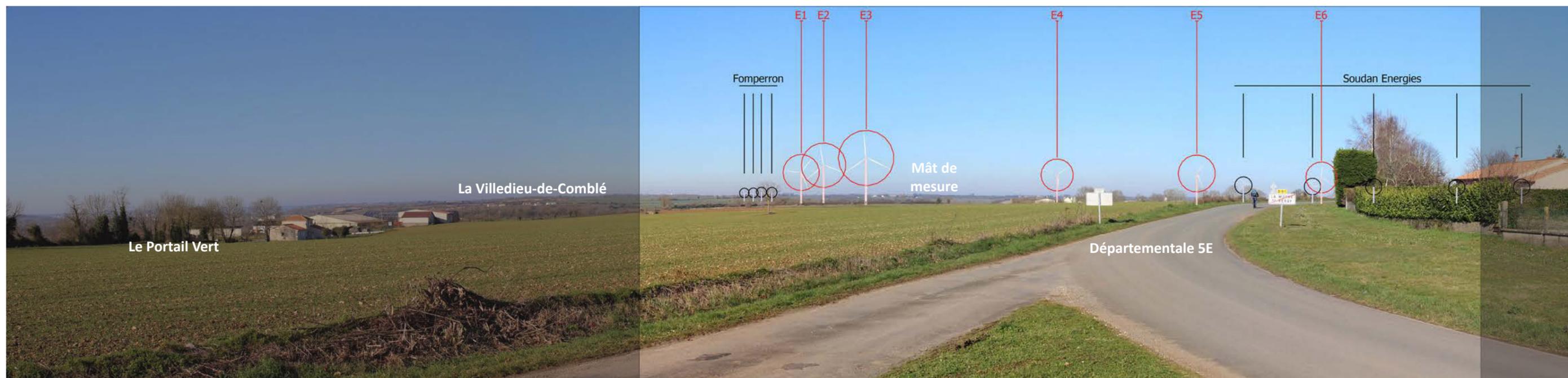


Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	45
Coordonnées L93	X 460959 ; Y 6589672
Altitude	114 m
Date et heure	21/01/2020 14:54
Éolienne la plus proche	2,6 km
Éolienne la plus éloignée	4,7 km
Nombre d'éolienne visible	6/6
Azimut	-12°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

286



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 94°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE Soudan-Énergies et PE Fomperron	Depuis la sortie du bourg de la Mothe-St-Héray, la vue est ouverte et dégagée en direction du projet. Celui-ci s'insère au premier plan des PE de Soudan-Énergies et de Fomperron, avec une prégnance importante. Deux groupes d'éoliennes se distinguent, un de trois éoliennes en chevauchement et un autre de trois éoliennes alignées avec des interdistances régulières et s'intercalant avec des éoliennes du parc en service. L'insertion du projet de la Plaine de Balusson densifie la présence du vocabulaire éolien à l'horizon et renforce significativement le nombre de points d'appels visuels. La modification du paysage quotidien des riverains est importante.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange nord de la Mothe-St-Héray		> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°46 : Perception depuis la RD 737, entre la Mothe-St-Héray et Villedieu-de-Comblé

Enjeux : Perception depuis les axes de communication



Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	46
Coordonnées L93	X 460465 ; Y 6589979
Altitude	83 m
Date et heure	21/01/2020 15:16
Éolienne la plus proche	2,3 km
Éolienne la plus éloignée	4,6 km
Nombre d'éolienne visible	0/6
Azimut	-26°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

288

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 95°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis les axes de communication	RD 737	Depuis la RD 737, la déclivité du relief, offre une percée visuelle sur le bourg de Villedieu-de-Comblé. Sur cette séquence, la trame bâtie limite les vues vers l'est. Sur cette portion, le parc en projet est donc masqué par les habitations qui longent cette voie. Cependant, à l'orée d'un relâchement du bâti, l'insertion du projet de la Plaine de Balusson peut être notable au vu de la prégnance des éoliennes E1, E2 et E3.	> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°47 : Perception depuis les abords du château de Villedieu-de-Comblé

Enjeux :

Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg

Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé

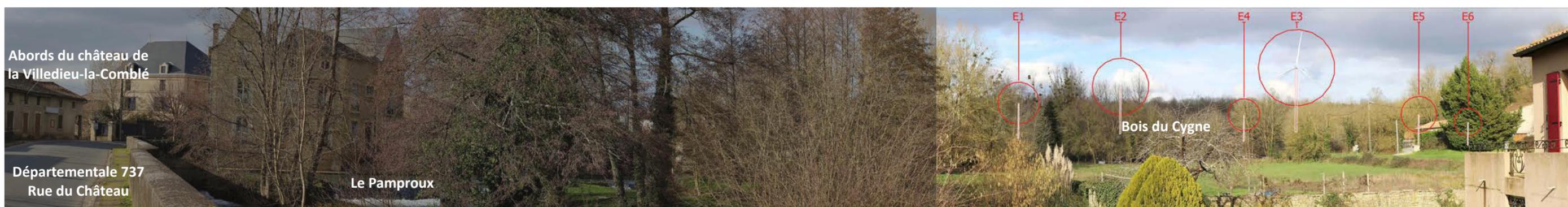


Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	47
Coordonnées L93	X 460038 ; Y 6591009
Altitude	74 m
Date et heure	05/02/2020 15:16
Éolienne la plus proche	1,4 km
Éolienne la plus éloignée	4 km
Nombre d'éolienne visible	2/6
Azimut	-15°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

290

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 125°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Centre-bourg de Villedieu-de-Comblé	Depuis la rue principale traversant le bourg de Villedieu-de-Comblé, les perceptions sont globalement cadrées par les habitations longeant la voie. Cependant, sur des séquences où le bâti est moins dense, des percées visuelles permettent d'apprécier des plans plus larges et une profondeur de champ visuel plus importante. C'est au niveau du franchissement du ruisseau de Pamproux que le parc en projet peut être perceptible. S'inscrivant en arrière-plan de la ripisylve du ruisseau, une partie des éoliennes du parc est masquée par la végétation. Cependant, plus proches, les éoliennes E3 et E2 présentent une hauteur apparente importante, supérieure à celle du cordon arboré, et demeurent très prégnantes (envergure du rotor et mouvement des pales). Ainsi, le parc éolien crée de nouveaux points d'appels. Il y a une modification forte du paysage quotidien des riverains et des abords de l'édifice protégé.	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Château de Villedieu-de-Comblé (MH 8 et 9)	Depuis la rue principale traversant le bourg de Villedieu-de-Comblé, les perceptions sont globalement cadrées par les habitations longeant la voie. Cependant, sur des séquences où le bâti est moins dense, des percées visuelles permettent d'apprécier des plans plus larges et une profondeur de champ visuel plus importante. C'est au niveau du franchissement du ruisseau de Pamproux que le parc en projet peut être perceptible. S'inscrivant en arrière-plan de la ripisylve du ruisseau, une partie des éoliennes du parc est masquée par la végétation. Cependant, plus proches, les éoliennes E3 et E2 présentent une hauteur apparente importante, supérieure à celle du cordon arboré, et demeurent très prégnantes (envergure du rotor et mouvement des pales). Ainsi, le parc éolien crée de nouveaux points d'appels. Il y a une modification forte du paysage quotidien des riverains et des abords de l'édifice protégé.	> Phénomène de visibilité > Modification de l'écrin paysager > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°48 : Perception depuis la frange nord-ouest de Villedieu-de-Comblé

Enjeux :

Perception depuis les axes de communication

Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg



Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	48
Coordonnées L93	X 459730 ; Y 6591414
Altitude	81 m
Date et heure	05/02/2020 15:05
Éolienne la plus proche	1,3 km
Éolienne la plus éloignée	4 km
Nombre d'éolienne visible	1/6
Azimut	33°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

292



Photographie de l'état simulé à 153°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	Voie ferrée (ligne Poitiers-La Rochelle)	Sur cette séquence, la voie ferrée, desservant la commune de Villedieu-de-Comblé, est encaissée. Le talus qui la longe ne permet pas d'apercevoir le parc en projet. Il est masqué par ce relief. L'insertion du projet de la Plaine de Balusson n'engendre pas de modification du paysage traversé.	> Pas de modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange nord de Villedieu-de-Comblé	Depuis la frange nord de Villedieu-de-Comblé, le parc en projet s'insère en arrière-plan d'éléments bâtis et de la végétation qui surplombe la voie ferrée. Les éoliennes du parc sont en majeure partie filtrées voire masquées par ces éléments. Très proche de ce secteur habité, l'éolienne E3 est la plus prégnante, le rotor de cette machine possède une hauteur apparente similaire de celle des habitations à proximité. Par ailleurs, le mouvement des pales peut être perceptible au travers de la végétation. Néanmoins, la modification du paysage quotidien engendrée par l'insertion du parc en projet demeure mesurée.	> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°49 : Perception depuis le hameau des Hautes Rivières

Enjeux : Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg



Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	49
Coordonnées L93	X 458660 ; Y 6591607
Altitude	72 m
Date et heure	05/02/2020 14:58
Éolienne la plus proche	2,1 km
Éolienne la plus éloignée	4,7 km
Nombre d'éolienne visible	3/6
Azimut	60°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

294

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 78°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Hameau des Hautes Rivières	Depuis les abords du hameau, la vue est dégagée. À l'arrière-plan, le relief du versant nord de la vallée du Pamproux limite toutefois la profondeur de champ. L'ensemble du parc en projet ne peut être visible, masqué (E6) ou tronqué (E4 et E5) en partie par ce relief. Plus proches, les éoliennes E1, E2 et E3 sont les plus prégnantes, avec une partie du rotor qui émerge au-dessus de l'horizon. La part visible de ces machines, depuis ce secteur habité, crée un changement des rapports d'échelle. L'introduction du motif éolien modifie le paysage quotidien et génère de nouveaux points d'appels visuels à proximité des habitations.	<ul style="list-style-type: none"> > Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°50 : Perception depuis les abords de l'église de Ste-Eanne

Enjeux : Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé



Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	50
Coordonnées L93	X 457466 ; Y 6592867
Altitude	81 m
Date et heure	17/11/2020 16:23
Éolienne la plus proche	3 km
Éolienne la plus éloignée	5,4 km
Nombre d'éolienne visible	0/6
Azimut	98°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

296



LÉGENDE : • *Projet* • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 125°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Église de Ste-Eanne (MH 11)	Bien que l'église soit construite sur une butte, l'environnement boisé qui la jouxte empêche les perceptions lointaines. C'est pourquoi, même à faible distance de l'édifice protégé, le parc en projet ne peut être visible car masqué par la densité de la végétation (y compris en saison hivernale). Il n'y a pas modification de l'écran paysager dans lequel s'insère l'église de Ste-Eanne.	> Pas de modification de l'écran paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

n°51 : Perception depuis le hameau du Coudraies

La prise de vue préconisée par l'agence couasnon n'a pu être réalisée par Éolise. Cependant, en concertation avec les riverains, le point PHM a été placé plus au sud du hameau. De fait, la sensibilité du hameau peut être illustrée par le point n°64 de ce carnet.

